



L'An Deux Mille Vingt cinq, le 26 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice :	14
Présents :	12
Procurations :	2
Votants :	14

Présents :

Présents : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Odile MASSON

Absents excusés : Christiane ROCHEDEX

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Odile MASSON

OBJET :

Demandes de subventions

Pouvoirs :

Mandants

Christiane ROCHEDEX

Anne-Laure SEUX

Mandataires

Odile MASSON

Baptiste BON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 20 juin 2025, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Publié sur le site internet le 7 juillet 2025.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Loire et tout autre organisme qu'il jugera nécessaire pour le(s) projet(s) suivant(s) :

- Réparations de l'école

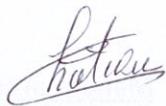
Oui l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

A l'unanimité

- **d'autoriser le Maire à solliciter les subventions comme exposé ci-dessus,**
- de charger le Maire de toutes les formalités.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits
Les membres ont signé au registre
Publié sur le site internet le
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de Séance



Madeleine CHATEAU

Le Maire,



Georges THOMAS